



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

LE PRÉSIDENT

Réf. n° WP3

Aoste, le

13 JUIN 2011

Monsieur Jacques LEGENDRE  
Secrétaire général parlementaire  
Assemblée parlementaire de la Francophonie  
126, rue de l'Université

F 75355 PARIS

Monsieur Didier BERBERAT  
Président Commission de l'éducation,  
de la communication  
et des affaires culturelles  
Assemblée parlementaire de la Francophonie  
126, rue de l'Université

F 75355 PARIS

**OBJET :** Transmission résolution «Lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme ».

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, dans la séance du 8 juin 2011, par son acte n° 1861/XIII, a approuvé, à l'unanimité, la résolution concernant «Lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme ».

Je vous adresse copie de la résolution et je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT  
Alberto Cerise

1 pièce jointe  
Uffsegre/RF



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

## RÉSOLUTION

### LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA VALLÉE D'AOSTE

#### RAPPELANT QUE:

- depuis les années '80, l'épidémie du VIH-SIDA est devenue une pandémie mondiale qui constitue un obstacle pour le développement et le progrès social;
- dans le monde 33 millions de personnes vivent avec le VIH et plus de 7.000 nouvelles infections sont enregistrées chaque jour;
- 70% des 2 millions de personnes décédées se situent en Afrique subsaharienne, où 22 millions de personnes vivent avec le VIH et le SIDA;
- pour augmenter les ressources nécessaires à la lutte contre trois des maladies les plus dévastatrices du monde, et pour diriger ces ressources vers les régions les plus nécessiteuses, lors du G8 tenu à Gênes en 2001, sur proposition de l'Italie, a été institué le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA (Global Fund), la tuberculose et le paludisme;
- pour la période 2002-2010, l'Italie a promis 1,05 milliard d'euros et en particulier, l'engagement italien pour la période 2008-2010 s'élevait à 390 millions d'euros, dont 130 millions ont été versés en 2008;

#### AYANT APPRIS

- lors de l'audition du représentant du Fonds Mondial intervenu dans le cadre de la réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH-SIDA de l'A.P.F. à Phnom Penh les 26 et 27 mai 2011, que l'Italie ne s'est pas acquittée des contributions pour 2009 et 2010 (130 millions par an) et qu'elle n'a pas été en mesure de s'engager pour la période 2011-2013;
- que l'Italie est le seul pays parmi les 40 bailleurs de fonds à ne pas avoir honoré les engagements pris, ce qui lui a valu l'exclusion du Conseil d'Administration du Fonds Mondial;
- que du 17 au 21 juillet prochains, l'Italie accueillera à Rome les travaux de la Conférence Mondiale sur le SIDA;

#### CONSIDERANT

- la nécessité de la part de l'Italie de faire face aux engagements pris pour les années 2009, 2010 afin de continuer à contribuer concrètement à la lutte contre des fléaux tels que le SIDA, la tuberculose et le paludisme, qui toutes les années sont cause de morts innombrables notamment dans les pays à plus faible développement;



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

### **ENGAGE**

le Gouvernement régional à sensibiliser le Gouvernement italien, dans les sièges opportuns, quant à la nécessité de faire face aux engagements pris vis-à-vis du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme;

### **INVITE**

les parlementaires valdôtains à s'activer pour comprendre les raisons de cette inobservance grave et à solliciter des mesures tendant à l'acquittement des contributions dues par l'Italie au Fonds Mondial.

---

Approuvée à l'unanimité par le Conseil régional de la Vallée d'Aoste dans la séance du 8 juin 2011  
(objet 1861/XIII)